Mairie de VARZAY
(Charente-Maritime) 8.3 Voirie

Arrêté n°2016JAN009

Portant les limites d'agglomération au lieudit « le Grand Pinier » - RD 131

- **Le Maire** de la commune de **VARZAY**,
- **VU** le Code de la route et notamment ses articles R.411-2 (limite d'agglomération) et R.411-8 (pouvoirs des Préfets, des Présidents de Conseils Généraux et des Maires),
- **VU** le code général des collectivités territoriales ;
- **VU** la circulaire 82-31 du 22 mars 1982 relative à la signalisation de direction ;
- **VU** l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre 1 – 1ère partie généralistés) approuvée par arrêté ministériel en date du 07 juin 1977,
- **Considérant** qu'il y a lieu de prendre toutes les mesures utiles pour assurer la sécurité des usagers et la nécessité de procéder au déplacement des panneaux d'entrée et de sortie d'agglomération ;

ARRETE

ARTICLE 1ER : Les limites d'agglomération (EB10 EB20) au lieudit « Le Grand Pinier » - commune de VARZAY sur la route départementale n° 131, sont fixées : 20 mètres avant le « chemin du Bois de Liauze » et 10 mètres avant la limite de propriété des parcelles cadastrées section ZM 17/AO 442.

ARTICLE 2 : Les prescriptions prévues à l'article 1 entreront en vigueur dès que la signalisation réglementaire sera mise en place.

ARTICLE 3 : Les limites de l'agglomération seront portées à la connaissance des usagers par l'implantation de panneaux types EB10 et EB20 ainsi que les panonceaux E43 portant le numéro de la route. Cette signalisation sera posée et entretenue par la Direction des Infrastructures du Département Agence de St Jean d'Angély.

ARTICLE 4 : - la Direction Générale des Services du Département de la Chte-Mme,
. Monsieur le responsable de l'Agence Départementale de St Jean d'Angély,
. Monsieur le Commandant du Groupement de Gendarmerie de Saintes,
. Monsieur le Maire de VARZAY,
sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'application du présent arrêté.

Fait à VARZAY, le 06 janvier 2016.
Le Maire,

Bernard CHATEAUGIRON.

Nos imprimés sont imprimés sur Fabrégue imprimeur adhérent IMPRIM'VERT Réf. 540330 - 09/10